



## Les banques spontanées de la Guinée forestière

En Guinée forestière, des paysans font marcher des banques qui ne doivent rien aux tontines. Un jeune chercheur les a étudiées.

Les « clubs » de paysans dans des villages africains qui fonctionnent comme des banques, récoltent de l'épargne, distribuent des crédits, investissent des capitaux, cela existe : un jeune chercheur français, Ghislain Brégeot les a rencontrés en Guinée forestière, près de la frontière libérienne, lors d'une recherche (1) sur les organisations paysannes.

Ces mutuelles spontanées ont pris le nom très britannique de *club* sous l'influence du voisin libérien anglo-saxon qui les pratique dans les villes. Elles existent depuis une bonne dizaine d'années mais se distinguent des tontines : les prêts ne sont pas « tournants » et il n'est pas nécessaire d'attendre que le voisin ait remboursé le sien pour en demander un ; le club prête de l'argent à des non-membres mais le taux d'intérêt est un peu plus élevé. Enfin, les dépôts sont rémunérés par des intérêts distribués au bout d'une année, au moment où l'on « casse le club », autre différence avec les tontines dont la durée de vie dépend du nombre de membres. Les clubs investissent aussi dans des petites activités commerciales. Ils fonctionnent librement sans appui ni contrôle de l'administration.

Ces banques spontanées ont un grand succès dans cette zone de collines et de bas-fonds peu peuplée, occupée par une forêt dense où l'on produit depuis la nuit des temps du riz, de l'huile de palme et, depuis cinquante ans, du café, culture de vente qui procure les liquidités nécessaires et permet de dégager une petite épargne. Dans un village de 450 habitants, Ghislain Brégeot a compté pas moins de trois clubs de vingt personnes, tous paysans, hommes et femmes.

Les dépôts d'argent – les « bras » – et les prêts sont calqués sur la tenue des marchés, tous les mois ou chaque semaine. Les crédits sont peu élevés – moins de 10 000 FG (franc guinéen), soit 50 FF (10 dollars) –, cinq fois moins en moyenne que les prêts des banques rurales ou des projets de développement.

Le fonctionnement du club est décrit dans des « cahiers » de manière détaillée avec un langage

1. Cette recherche a été effectuée pour la Chaire de sociologie rurale de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA-PG) avec le ministère français de la Coopération, le ministère guinéen de l'Agriculture, l'Association française des volontaires du progrès.

Contact : Ghislain Brégeot, Chaire de sociologie rurale, INA-PG, 16, rue Claude-Bernard, 75005 Paris. E-mail : bregeotainp.inra.fr

concret et familier : les taux d'intérêt ? : « Tu prends 1 000 FG, tu rembourses 1 200 ». Des « cahiers de caisse » précisent ce que chacun a versé. Des « policiers » « poursuivent » les retardataires ou les mauvais payeurs.

Comme toute banque qui investit, les clubs peuvent avoir de mauvaises surprises, comme cela s'est déjà produit à la suite de la chute des cours de l'huile de palme que personne n'avait prévue, faute d'informations sur la filière. Ces banques spontanées vivent en effet en autarcie et leur isolement est aggravé car « il n'y a pas de concertation entre clubs d'un même village qui sont concurrents », constate Ghislain Brégeot qui se demande « comment contribuer à résoudre les difficultés mises en évidence par les membres de ce type d'organisations autonomes sans les déposséder de leur initiative ? ».

Nicolas Bocca

### Les femmes de Kélo (Tchad) : « Avec du crédit, on fabrique du savon »

En campagne il y a beaucoup de choses à faire avec la mobilisation de l'épargne locale. Les femmes et les hommes de Kélo (Tchad) regroupés au sein de leurs caisses mutuelles peuvent se procurer du petit matériel. Ils font des achats de céréales et stockent pour revendre aux moments difficiles. Les femmes fabriquent du savon à base de produits locaux, noix de karité, arachide et natron tchadien. Les femmes de Kélo ont créé une dizaine de caisses mutuelles dans le domaine de la commercialisation des produits de base. Les caisses mutuelles leur rendent d'énormes services par de petits crédits pour faire face aux effets de la dévaluation du franc CFA. *Laoukounda Madjierem, secrétaire général de la Fédération syndicale des travailleurs ruraux, BP 64, Kélo (Tandjilé), Tchad.*